

Monsieur Sylvain Gallard  
151 chemin de la Tourache  
06130 GRASSE

Grasse le 23/04/2018

VILLE DE GRASSE  
COURRIER ARRIVE LE

23 AVR. 2018

SERVICE URBANISME

Monsieur le Commissaire Enquêteur  
de la modification n° 11 du PLU  
Service Urbanisme  
Mairie de Grasse  
B.P. 12069  
06131 GRASSE CEDEX

L48

**Objet : Aire d'accueil des gens du voyage**

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Conformément à la procédure en cours, j'ai l'honneur de vous faire part des remarques qu'appelle de ma part le projet de modification n° 11 du PLU concernant la commune de Grasse et notamment l'aire d'accueil des gens du voyage au quartier de l'Hôpital – Clavary .

L'implantation de l'aire d'accueil se situe à plus de quatre kilomètres du centre - ville. L'établissement scolaire le plus proche est l'école primaire de la Blaquièrre

La modification du PLU prévoit de nombreux logements à côté de cette aire d'accueil, qui aurait envie d'acheter ou de louer à côté de ce type d'emplacement, 254 logements ?

**Assainissement collectif :** Déjà limite alors beaucoup plus ! Aucunes modifications ni améliorations prévues à ce jour par la commune dans la modification du PLU (*caisse de la commune vide pour ce type d'aménagement !*)

**Ecoles, crèches et autres :** Rien de prévu, pas de financement, aucun équipement complémentaire (*caisse de la commune vide pour ce type d'aménagement !*) alors pourquoi lancer un tel projet ! si ce n'est purement qu'un dossier de promotion immobilière.

**Côté résidentiel du quartier :** Quelles occupations pour l'ensemble des jeunes de ces familles ? Aucuns centres d'activités ou de loisir prévus à proximité. Ce projet modificatif à t'il pour objectif la dévalorisation totale de nos biens immobiliers et la tranquillité de notre quartier ???? (quartier à ce jour calme et sans trop de problèmes)

#### **En conclusion**

Le manque de vision globale et de cohérence à long terme de ce projet de PLU est dramatique. Il ne prend pas en compte l'évolution réelle des besoins de la commune. Les nombreuses responsabilités en matière d'équipements et de services à la population qui lui sont conférées.

Il présente également trop d'erreurs, d'incohérences et de lacunes pour être accepté en l'état.

Il se contredit souvent ou va à l'encontre de certains fondamentaux du développement durable auxquels les Grassois sont très attachés.

Aussi, toutes ces raisons m'amènent à vous faire part, en mon nom, de ma forte opposition à ce projet.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Monsieur le Commissaire Enquêteur, à l'expression de notre haute considération.

*Sylvain Gallard*

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke, positioned below the typed name.